

DPE Lille1

Dynamisme Pluralité Engagement

Charte DPE

- Les membres de DPE-Lille1 s'engagent à faire connaître, à défendre la plateforme de l'association et à respecter les principes et valeurs du groupe DPE.
- Lors des périodes électorales, le Conseil d'Administration fait un appel à candidature, organise les débats nécessaires à la constitution des listes et fait des propositions ; les listes des candidats aux conseils et aux fonctions de direction sont validées par vote majoritaire de l'assemblée générale.
- Les membres de DPE siégeant aux conseils s'engagent à respecter les éventuelles consignes de vote adoptées par la communauté DPE.
- Rotation des élus. Les membres élus des différents conseils s'engagent à démissionner de leur poste à mi-mandat si l'un des membres non élus de la liste souhaite prendre la relève.